AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA CREATION D'UN CREMATORIUM ET D'UN SITE CINERAIRE CONTIGU SUR UN TERRAIN SITUE SUR LA COMMUNE DE BRISSAC LOIRE AUBANCE (COMMUNE DELEGUEE DE BRISSAC-QUINCE)

Par l'arrêté **n°A2018-11-26-1** du 26/11/2018, le maire de BRISSAC LOIRE AUBANCE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la création d'un crématorium et d'un site cinéraire contigu sur un terrain situé sur la commune de Brissac Loire Aubance (commune déléguée de Brissac-Quincé au lieu dit la Fontaine aux Clercs).

A cet effet, Monsieur Bernard THERY est désigné en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera en mairie de BRISSAC LOIRE AUBANCE, pendant 33 jours du lundi 17 décembre 2018 9h00 au vendredi 18 janvier 2019 à 17h00.
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier de consultation pour la création d'un crématorium, ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public à la mairie de BRISSAC LOIRE AUBANCE, aux jours et heures habituels d'ouverture : le lundi de 9h à 12h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune www.brissacloireaubance.fr

Toute information relative à la présente enquête publique peut être demandée au Maire de Brissac Loire Aubance par voie postale (Mairie – 5 rue Foch – Brissac-Quincé – 49320 Brissac Loire Aubance) ou par mail : crematorium@brissacloireaubance.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales lors des permanences suivantes :
Lundi 17 décembre 2018 de 9h00 à 12h00 en mairie de Brissac Loire Aubance
Jeudi 03 janvier 2019 de 9h00 à 12h00 en mairie de Brissac Loire Aubance
Vendredi 18 janvier 2019 de 14h00 à 17h00 en mairie de Brissac Loire Aubance

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre déposé en mairie, être adressées avant la fin de l'enquête (le 18/01/2019 à 17h) par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Brissac Loire Aubance (le cachet de la poste faisant foi pour les correspondances postales) ou envoyées sur la boîte mail dédiée : crematorium@brissacloireaubance.fr
Pendant la durée de l'enquête, un poste informatique sera également à disposition pour que le public puisse consulter les fichiers PDF du dossier d'enquête.

Le commissaire enquêteur donnera son avis motivé sur le projet dans un délai d'un mois suivant la clôture de l'enquête. A l'expiration de ce délai, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Brissac Loire Aubance, ainsi que sur le site internet de la commune où ils pourront être consultés pendant un délai d'1 an.